

Enquête publique - Parc agrivoltaïque La Croix Pion – Valdivienne

Observation n°1 :

Bonjour,

Je vous prie de bien vouloir prendre en compte mon avis très défavorable concernant ce projet de parc agrivoltaïque sur la commune de Valdivienne.

Valdivienne se situe dans le périmètre de la Communauté de communes Vienne et Gartempe. Si le développement des énergies dites vertes est un concept à la mode, le territoire « Vienne et Gartempe » a d'ores et déjà atteint et même dépassé l'objectif fixé pour 2040 (production actuellement supérieure à 740 GWh pour un objectif de 700 GWh pour 2040).

A Valdivienne, les projets se multiplient. Outre celui faisant l'objet de cette enquête, il existe un projet porté par l'association Agri Valdi Vert et la société GLHD sur 350ha, la carrière des Genêts va être recouverte de panneaux solaires, un autre projet est également en gestation au lieu-dit Pinchaud.

A se demander s'il n'y aura pas bientôt plus de projets que de surface agricole disponible !

En pièce jointe un argumentaire rédigé par le Collectif "Préserveons Valdivienne" dont je suis l'un des membres fondateurs. Il concerne le projet de la société GLHD mais les arguments s'appliquent parfaitement à l'objet de l'enquête pour la Croix Pion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Patrice Boileau